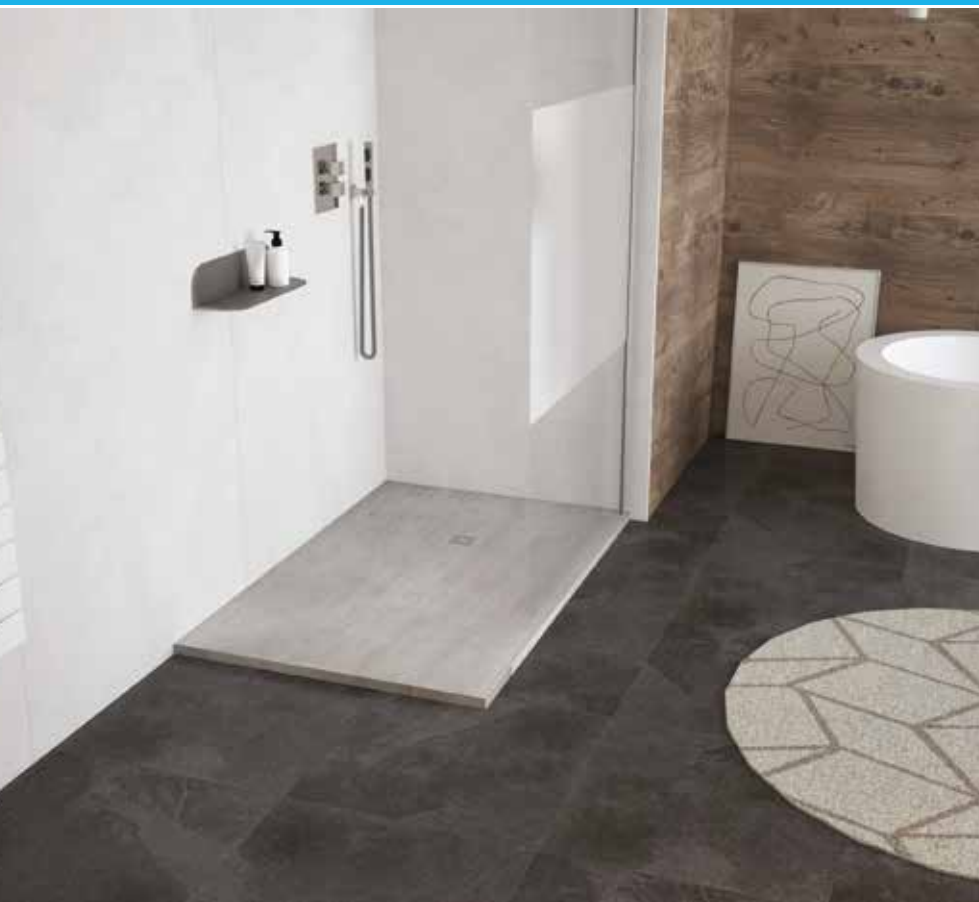


RECEVEUR RECEA - 70X160CM - RÉSINE - BÉTON - EXTRA-PLAT



- Large choix de dimensions de receveurs de douche extra-plats
- Texture imitation pierre effet sablé, dans 3 coloris unis au choix : blanc, gris anthracite, noir ou 7 coloris motifs : béton, marbre blanc, marbre noir, noyer, nature, marquina,terrazzo noir.
- Receveur extra-plat en résine pour un accès facile à la douche (épaisseur 3cm) et est antidérapant PN24
- Evacuation d'un diamètre de 90mm protégé par une grille d'écoulement carré en inox de la même finition que le receveur, pour une vidage rapide et silencieux
- Fabrication Européenne

DESCRIPTION

Dimensions 70 x 160 cm. - Epaisseur 3 cm. - Finition : béton. - A poser ou à encastrer, adapté à toutes les configurations. - Résine de synthèse : charges minérales et résine polyester, pour une très grande solidité et stabilité. - Surface anti-dérapante certifiée PN24. - Livré avec bonde de douche horizontale Ø90 mm extra plate à encastrer et grille de même coloris que le receveur. - Retrouvez les conditions de la garantie dans la fiche produit.

CARACTÉRISTIQUES

Receveur de douche de synthese Recea béton :
Dimensions 70 x 160 cm.
Epaisseur 3 cm.
Finition : béton.
A poser ou à encastrer.
Résine de synthèse : charges minérales et résine polyester.
Surface anti-dérapante certifiée PN24 (mesure de la résistance à la glissance des receveurs de douche).
Livré avec bonde de douche horizontale Ø90 mm extra plate à encastrer et grille de même coloris que le receveur.

APPLICATIONS

Equipement de salle de bain

CONDITIONS D'UTILISATION

Dimensions : 70 x 160 cm
Hauteur : 30 mm
Bonde : diamètre 90 mm
Surface anti-dérapante PN24
Matériau : résine de synthèse composée de charges minérales et de résine de polyester

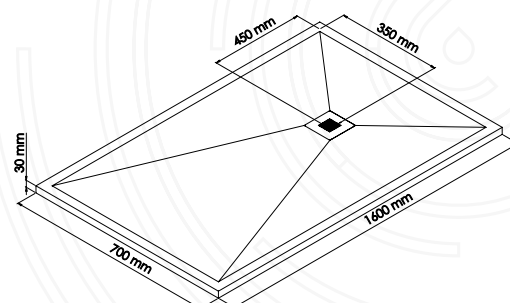
Réf.

201010833

Gencod

3540730061058

Gris



COMPATIBILITÉ

Conforme aux réglementations en vigueur

**PRÉCAUTION
D'EMPLOI**

Dans les régions dites «calcaires» nous préconisons d'utiliser un adoucisseur d'eau pour un meilleur confort

GARANTIE ET EXCLUSION

La garantie couvre les vices cachés de fabrication dans un délai de 5 ans à compter de la date d'achat, hors pièces d'usure (Grille, bonde et siphon, etc) et main d'œuvre.

Elle s'applique dans le respect des instructions de montage, d'entretien, de stockage et dans des conditions normales d'utilisation.
